

SICAV CROISSANCE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.845.173, un actif net de D : 16.829.242 et un déficit de la période de D : 278.946.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 30 septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Octobre 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	Année 2022
Portefeuille-titres	4	12 342 327,481	12 203 914,572	12 137 975,381
Actions et droits rattachés		10 716 122,627	10 465 327,588	10 286 331,597
Obligations et valeurs assimilées		1 052 531,000	1 068 648,000	1 087 616,000
Titres OPCVM		573 673,854	669 938,984	764 027,784
Placements monétaires et disponibilités		3 760 789,539	3 430 089,786	3 491 148,560
Placements monétaires	5	3 760 164,028	3 429 773,626	3 490 223,667
Disponibilités		625,511	316,160	924,893
Créances d'exploitation	6	742 055,544	66 076,728	9 691,977
TOTAL ACTIF		16 845 172,564	15 700 081,086	15 638 815,918
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	15 930,749	11 851,817	15 144,426
TOTAL PASSIF		15 930,749	11 851,817	15 144,426
ACTIF NET				
Capital	8	16 043 976,871	14 984 586,102	14 891 816,387
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		36,635	46,217	46,217
Sommes distribuables de l'exercice en cours		785 228,309	703 596,950	731 808,888
ACTIF NET		16 829 241,815	15 688 229,269	15 623 671,492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 845 172,564	15 700 081,086	15 638 815,918

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	9	184 642,500	752 129,082	92 485,315	686 410,385	705 378,385
Dividendes		164 675,500	692 764,082	78 287,315	645 590,385	645 590,385
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 967,000	59 365,000	14 198,000	40 820,000	59 788,000
Revenus des placements monétaires	10	53 787,533	153 024,720	45 699,627	114 823,168	160 004,662
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		238 430,033	905 153,802	138 184,942	801 233,553	865 383,047
Charges de gestion des placements	11	(30 399,287)	(86 513,011)	(26 476,352)	(75 085,941)	(102 604,543)
REVENU NET DES PLACEMENTS		208 030,746	818 640,791	111 708,590	726 147,612	762 778,504
Autres charges	12	(13 033,812)	(36 554,427)	(8 675,716)	(25 210,537)	(33 629,491)
RESULTAT D'EXPLOITATION		194 996,934	782 086,364	103 032,874	700 937,075	729 149,013
Régularisation du résultat d'exploitation		426,670	3 141,945	-	2 659,875	2 659,875
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		195 423,604	785 228,309	103 032,874	703 596,950	731 808,888
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(426,670)	(3 141,945)	-	(2 659,875)	(2 659,875)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(494 995,670)	432 572,774	867 481,588	1 051 053,194	908 641,745
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		21 053,122	52 933,646	116 934,599	152 934,102	205 937,280
Frais de négociation de titres		(0,304)	(203,701)	(1 066,629)	(1 330,358)	(4 691,802)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(278 945,918)	1 267 389,083	1 086 382,432	1 903 594,013	1 839 036,236

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(278 945,918)	1 267 389,083	1 086 382,432	1 903 594,013	1 839 036,236
Résultat d'exploitation	194 996,934	782 086,364	103 032,874	700 937,075	729 149,013
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(494 995,670)	432 572,774	867 481,588	1 051 053,194	908 641,745
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	21 053,122	52 933,646	116 934,599	152 934,102	205 937,280
Frais de négociation de titres	(0,304)	(203,701)	(1 066,629)	(1 330,358)	(4 691,802)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(731 820,595)	-	(683 827,710)	(683 827,710)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 052,140	670 001,835	-	664 963,239	664 963,239
Souscriptions					
- Capital	11 881,440	668 331,000	-	661 069,565	7 311 896,673
- Régularisation des sommes non distribuables	784,970	4 627,645	-	1 231,394	527 929,922
- Régularisation des sommes distribuables	576,360	3 308,130	-	2 662,280	353 359,104
Rachats					
- Capital	(2 970,360)	(5 940,720)	-	-	(6 650 827,108)
- Régularisation des sommes non distribuables	(70,610)	(160,160)	-	-	(526 698,528)
- Régularisation des sommes distribuables	(149,660)	(164,060)	-	-	(350 696,824)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(268 893,778)	1 205 570,323	1 086 382,432	1 884 729,542	1 820 171,765
ACTIF NET					
En début de période	17 098 135,593	15 623 671,492	14 601 846,837	13 803 499,727	13 803 499,727
En fin de période	16 829 241,815	16 829 241,815	15 688 229,269	15 688 229,269	15 623 671,492
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	52 335	50 135	50 135	47 730	47 730
En fin de période	52 365	52 365	50 135	50 135	50 135
VALEUR LIQUIDATIVE	321,383	321,383	312,920	312,920	311,632
TAUX DE RENDEMENT	(1,63%)	7,81%	7,44%	13,16%	12,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Septembre 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 septembre 2023.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à D : 12.342.327,481 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2023	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		5 976 639,225	10 716 122,627	63,68%
	Actions		5 976 636,397	10 716 117,227	63,68%
TN0001800457	Actions BIAT	17 000	205 723,645	1 496 493,000	8,89%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 477	535 753,587	1 182 132,800	7,02%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 269 600,000	7,54%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	286 056,400	1,70%
TN0002200053	Actions BT	206 597	1 301 554,161	1 055 710,670	6,27%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 142 791,766	6,79%
TN0003400058	Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	932 893,896	5,54%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	914 868,000	5,44%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	7 750,120	0,05%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	545 832,780	3,24%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	53 424,000	0,32%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	11 863,824	0,07%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	20 438,500	0,12%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	90 945,354	0,54%
TN0007400013	Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	205 600,000	1,22%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	15 072	92 425,333	128 654,592	0,76%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	797 963,200	4,74%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	107 786,700	0,64%
TN0007270010	Actions TPR	27 200	114 808,000	135 184,000	0,80%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	4 430	121 560,000	58 351,960	0,35%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	155 729,665	0,93%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	116 046,000	0,69%
	Droits		2,828	5,400	0,00%
	Actions BT CP 138	1	0,692	0,900	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
	Titres des organismes de placement collectif		561 867,367	573 673,854	3,41%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 430	561 867,367	573 673,854	3,41%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 044 000,000	1 052 531,000	6,25%
	* Obligations de sociétés		144 000,000	147 932,000	0,88%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	144 000,000	147 932,000	0,88%
	* Emprunt national		900 000,000	904 599,000	5,38%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	603 816,000	3,59%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	300 783,000	1,79%
	TOTAL GENERAL		7 582 506,592	12 342 327,481	73,34%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				73,27%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à D : 3.760.164,028 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		2 241 000,000	2 262 419,720			13,44%
	Compte à terme au 01/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	811 000,000	823 132,706	92	N° 001722	4,89%
	Compte à terme au 03/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	341 000,000	345 988,877	92	N° 081877	2,06%
	Compte à terme au 04/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	159 000,000	161 300,055	92	N° 082142	0,96%
	Compte à terme au 05/10/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	117 000,000	118 673,260	92	N° 081808	0,71%
	Compte à terme au 27/12/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	350 000,000	350 172,603	91	N° 002289	2,08%
	Compte à terme au 28/12/2023 (3 mois au taux de 7,5%)	463 000,000	463 152,219	91	N° 001645	2,75%
CERTIFICATS DE DEPOT		1 497 173,386	1 497 744,308			8,90%
TNYM76P6AJ69	Certificat de dépôt au 08/10/2023 (10 jours au taux de 7,5%)	499 168,399	499 339,521	10	Banque de Tunisie	2,97%
TNLJRFC0PE16	Certificat de dépôt au 08/10/2023 (10 jours au taux de 9%)	998 004,987	998 404,787	10	Pôle marché BIAT	5,93%
TOTAL		3 738 173,386	3 760 164,028			22,34%
Pourcentage par rapport au total des actifs			22,32%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Septembre 2023 un montant de D : 742.055,544 contre D : 66.076,728 à la même date de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Cessions titres à encaisser	742 055,124	66 076,308	9 691,557
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	<u>742 055,544</u>	<u>66 076,728</u>	<u>9 691,977</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 Septembre 2023 un montant de D : 15.930,749 contre D : 11.851,817 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance CMF	1 408,161	1 262,688	1 323,072
Etat, retenue à la source	3 039,939	2 647,643	2 751,868
Commissaire aux comptes	11 082,649	7 541,486	10 669,486
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	<u>15 930,749</u>	<u>11 851,817</u>	<u>15 144,426</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 septembre 2023 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022

Montant	14 891 816,387
Nombre de titres	50 135
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	668 331,000
Nombre de titres émis	2 250
Nombre d'actionnaires nouveaux	3

Rachats effectués

Montant	(5 940,720)
Nombre de titres rachetés	(20)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	432 572,774
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	52 933,646
Frais de négociation de titres	(203,701)
Régularisation des sommes non distribuables	4 467,485

Capital au 30-09-2023

Montant	16 043 976,871
Nombre de titres	52 365
Nombre d'actionnaires	11

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 184.642,500 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, contre D : 92.485,315 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
<u>Dividendes</u>					
-					
- des actions	164 675,500	653 107,282	78 287,315	610 412,795	610 412,795
-des titres OPCVM	-	39 656,800	-	35 177,590	35 177,590
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	19 967,000	59 365,000	14 198,000	40 820,000	59 788,000
TOTAL	184 642,500	752 129,082	92 485,315	686 410,385	705 378,385

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 53.787,533 contre D : 45.699,627 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts sur compte à terme	44 839,196	129 165,055	32 813,012	90 104,218	128 479,367
Intérêts sur certificats de dépôt	8 948,337	23 859,665	12 886,615	24 718,950	31 525,295
TOTAL	53 787,533	153 024,720	45 699,627	114 823,168	160 004,662

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 30.399,287 contre D : 26.476,352 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Commission de gestion	- 26 056,532	74 154,010	- 22 694,012	64 359,373	87 946,747
Rémunération du dépositaire	4 342,755	12 359,001	3 782,340	10 726,568	14 657,796
TOTAL	30 399,287	86 513,011	26 476,352	75 085,941	102 604,543

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 13.033,812 contre D : 8.675,716 pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Redevance CMF	- 4 342,755	12 359,001	- 3 782,340	10 726,568	14 657,796
Honoraires commissaire aux comptes	6 768,348	18 264,163	3 128,000	8 987,000	12 115,000
Rémunération du PDG	1 200,000	3 600,000	1 200,000	3 600,000	4 800,000
TCL	713,189	2 311,029	560,020	1 871,973	2 026,342
Autres	9,520	20,234	5,356	24,996	30,353
TOTAL	13 033,812	36 554,427	8 675,716	25 210,537	33 629,491

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.